

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse 257 :

Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants ?

Alors même que la France se situe déjà au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE en termes de fréquentation des services d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans (43 % en France pour une moyenne de l'OCDE à 30%), les pouvoirs publics ont lancé en 2009 un plan ambitieux d'accroissement de l'offre.

Dans un contexte de tension sur les finances sociales, comment répondre aux besoins des parents et des jeunes enfants ?

En réponse à cette problématique le CAS émet six propositions :

1. **Plafonner les tarifs facturés aux parents par les micro-crèches** choisissant comme mode de financement la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).
2. **Déterminer un nombre optimal de "relais d'assistants maternels" (RAM) par assistant maternel.** Concentrer les moyens dans les territoires les moins bien pourvus.
3. **Développer la formation continue des assistants maternels :**
 - a. confier à une collectivité publique la responsabilité contractuelle et l'avance de salaire pendant la formation ;
 - b. adosser le lieu de formation à un mode d'accueil.
4. Rendre obligatoires et publics des schémas départementaux de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant identifiant les zones prioritaires selon des critères à définir.
5. Afin de faciliter la planification de l'offre sur un territoire, **systematiser la transmission des prévisions de l'Éducation nationale concernant la scolarisation à 2 ans aux commissions départementales d'accueil du jeune enfant.**
6. Confier au Haut Conseil de la famille la responsabilité d'engager une réflexion sur la pertinence d'une intégration renforcée entre l'accueil préscolaire avant 3 ans et l'accueil scolaire jusqu'à 6 ans.

La totalité des propositions et les notes d'analyse sont disponible sur www.strategie.gouv.fr
(rubrique publications / Notes d'analyse)

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé - Tél : +33 (0)1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Jonathan Lorrillard - Tél : +33 (0)1 42 75 60 39 - jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr

Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.